

## L'ÉCONOMIE SOCIALE

Thyré Annick

---

Aujourd'hui, dans le contexte de crise que nous connaissons, on reparle beaucoup d'économie sociale. C'est un concept qui revient à l'avant plan.

Ce concept est au carrefour de deux logiques que l'on a l'habitude d'opposer :

- Nous avons, d'une part, l'idée d'une initiative privée, qui relève de l'économie de marché et de profit c'est-à-dire l'économie capitaliste
- et d'autre part, la finalité collective ou sociale, qui, elle, relève de l'intérêt collectif et des pouvoirs publics.

L'économie sociale a pour vocation, et pour ambition, de concilier ces deux points de vue plutôt contradictoires. En effet, c'est une économie qui naît de l'initiative privée - ce sont des personnes, des entreprises qui la font - mais dont la finalité n'est pas l'intérêt privé, mais bien un intérêt collectif ou public.

### **Cela implique :**

- que l'on va développer une activité économique,
- que l'on va produire de la richesse,
- que l'on va fabriquer des biens ou fournir des services... mais que cette richesse va être redistribuée ou servir à soutenir un projet à vocation collective.

Concrètement, l'économie sociale est en fait mettre la production de la richesse au service de la collectivité et cette production de richesse n'a vraiment de sens que si elle s'inscrit dans cette logique.

Le mot « social » peut cependant porter à équivoque.

En effet, quand on évoque le « social », la première chose à laquelle on pense c'est la dimension humaine, l'action contre la précarité.

Dans le domaine de l'économie sociale, c'est surtout l'aspect collectif qui est porté et mis en avant.

Cet aspect collectif se retrouve mis en œuvre dans des projets et au sein d'entreprises, parce que l'ensemble des travailleurs ou des parties prenantes sont associées à sa gestion.

Un aspect collectif qui est également pris en compte dans la répartition des bénéfices, puisque ce n'est pas la rémunération du capital qui va être privilégiée, mais bien la redistribution collective ou l'affectation des bénéfices à un projet social.

C'est évident, à partir du moment où la rémunération du capital et la poursuite d'intérêts particuliers n'est pas le moteur de l'activité économique, il va y avoir une sensibilité presque « naturelle » des projets d'économie sociale pour tout ce qui touche de près ou de loin à la précarité et la réinsertion sociale.

On associe trop souvent économie sociale et insertion socioprofessionnelle. Toutefois, on peut très bien faire de l'économie sociale sans faire de l'insertion socioprofessionnelle mais l'inverse est tout aussi possible.

## **Quelles sont les caractéristiques de l'économie sociale ?**

On distingue quatre critères qui, cumulés, caractérisent l'économie sociale :

### **1. Une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit :**

Cela signifie que l'activité économique que l'on développe doit avoir une finalité autre que la poursuite d'intérêts privés.

### **2. Une autonomie de gestion :**

Les entreprises d'économie sociale sont autonomes. Elles appartiennent aux travailleurs et aux personnes qui les font vivre, et pas à d'autres entreprises plus importantes ou à d'autres consortiums.

### **3. Un processus de gestion démocratique :**

Cela signifie que ce n'est pas le fait d'y avoir investi qui donne un pouvoir, ou en tout cas, pas seulement le fait d'y avoir investi. Le fait d'y travailler confère le droit d'être informé de la manière dont l'entreprise est gérée et de pouvoir participer aux choix que l'entreprise est amenée à poser.

### **4. La primauté du travail sur le capital dans la répartition des revenus :**

Cela signifie que ce qui fait la richesse d'une entreprise, c'est le travail qui y est produit, et non le capital de départ. Si l'entreprise prend de la valeur, c'est parce que l'on y a travaillé, pas parce que l'on y a « simplement mis de l'argent ». Il est donc normal que les bénéfices de l'activité aillent d'abord vers ceux qui en sont à l'origine.

Affirmer cela ne remet absolument pas en cause la nécessité de produire des richesses et de dégager un profit. La question n'est pas de savoir si il faut avoir ou pas un profit. Il en faut un, sinon aucune activité économique n'est viable à long terme. La question est de savoir ce que l'on en fait.

La réponse que l'économie sociale apporte à cette question, c'est de dire qu'il doit être affecté au collectif, et pas aux intérêts individuels.

## Quel est le paysage de l'économie sociale en Région wallonne ?

Il faut tout d'abord savoir que l'économie sociale a fait – et continue à faire – l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics depuis 2004. En effet, les moyens publics consacrés à ce secteur ont été multipliés par cinq au cours de ces dernières années.

On peut considérer qu'il y a trois types de soutien, ou trois manières de soutenir l'économie sociale en tant que telle au niveau de la Région wallonne :

- tout d'abord, à travers l'adoption d'un décret relatif à l'économie sociale, un **Conseil Wallon de l'Economie Sociale** (le CWES) a été instauré. Cette institution a deux fonctions.

D'une part : permettre aux représentants du secteur et aux partenaires sociaux traditionnels (syndicats et fédérations patronales) de se parler, de se connaître et de travailler sur les idées reçues des uns par rapport aux autres – et il y en a pléthore – afin qu'elles soient peu à peu mises de côté.

D'autre part, le CWES est chargé de remettre des avis sur les initiatives que le Gouvernement wallon prend en matière d'économie sociale voire même de proposer des actions au Gouvernement.

- Ensuite, il y a la **SOWECSOM**, la Société Wallonne d'Economie Sociale Marchande. Elle occupe le rôle de la « banque » de l'économie sociale : elle fait des prêts, elle intervient au capital, etc...

Elle fait tout ce qu'une banque d'affaires doit faire à la différence que les projets qu'elle soutient respectent tous les critères du secteur de l'économie sociale ;

- Enfin, il y a les **agences conseil** en économie sociale, qui elles ont pour objectif d'accompagner et de conseiller les projets, en élaborant des budgets, en réalisant des analyses juridiques, etc... L'une d'elle, Propage-s a été mise sur pied à l'instigation de la FGTB wallonne.

En outre, l'économie sociale peut être directement subventionnée lorsque celle-ci participe à des politiques d'emploi ou d'intégration de personnes handicapées.

Néanmoins, il est important de préciser que l'économie sociale n'est pas subventionnée en tant que telle. Si elle est aidée, c'est parce qu'elle participe à des politiques de mise à l'emploi de personnes peu qualifiées ou demandeuses d'emploi de longue durée.

Dans ce cadre, on trouve surtout trois types de projets :

- **Les entreprises d'insertion.** On en compte 170 en Région wallonne, et elles offrent de l'emploi à près de 6.000 travailleurs.

Ce sont ici de véritables entreprises, surtout actives dans le secteur des services aux personnes ou aux entreprises. Ces entreprises d'insertion sont

agrées pour embaucher de manière prioritaire des travailleurs peu ou pas qualifiés. Elles ont connu une croissance exponentielle depuis 2005.

- les **entreprises de Travail Adapté**, qui elles sont une cinquantaine. Elles emploient environ 7.500 travailleurs, dont 80% sont handicapés : physiques, sensoriels ou moteurs. La plupart du temps, ce sont des ASBL, même si quelques-unes sont organisées en sociétés.
- enfin, on a les **IDESS**, qui visent à promouvoir les services de proximité, comme les petits travaux ou le transport social. On compte environ septante initiatives à ce jour, pour quelques centaines d'emploi.

On pourrait encore citer d'autres initiatives plus particulières, comme celle qui permet le financement d'initiatives en matière immobilière.

En effet, les initiatives d'économie sociale sont très nombreuses et très diverses. Elles ont toutes un point commun qui les rassemble : elles sont nées d'une mise en cause de la finalité du système capitaliste. Elles démontrent que le système dans lequel nous vivons n'est pas une fatalité et que des alternatives sont possibles.